

# Plus de 830 000 licences sportives délivrées en 2022, dont un quart par la fédération de football

Insee Analyses Grand-Est • n° 179 • Avril 2024



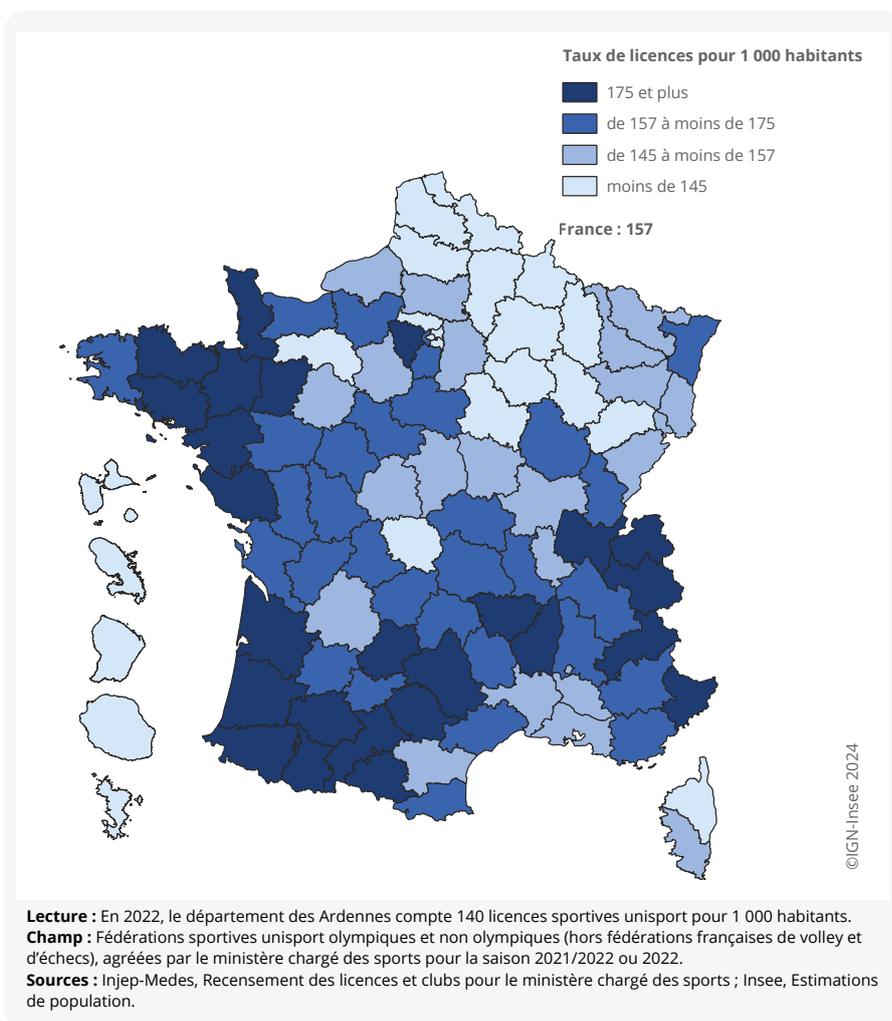
Dans le Grand Est, plus de 830 000 licences sportives sont délivrées en 2022 par l'une des 88 fédérations unisport agréées par le ministère chargé des Sports. En dépit d'un net rebond cette année, cela reste inférieur au niveau atteint avant la crise sanitaire. Avec 150 licences pour 1 000 habitants, la région se classe au 10<sup>e</sup> rang régional. Toutefois, le Bas-Rhin se distingue par un taux plus élevé qu'au plan national. À l'instar des autres régions de France métropolitaine, les sports les plus pratiqués sont le football, le tennis et l'équitation. Le tir sportif est particulièrement prisé dans la région. Les deux tiers des licences sportives unisport sont attribuées aux hommes. S'il demeure des spécificités de pratiques sportives selon le sexe, le football séduit de plus en plus les jeunes femmes.

La région Grand Est a reçu en 2019 le label « Terre de Jeux » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Forte de sa proximité avec l'Île-de-France, la région accueillera plusieurs délégations étrangères au sein des 57 centres de préparations retenus. La région se place au 3<sup>e</sup> rang national pour l'offre d'équipements mis à disposition pour l'événement. À terme, ces divers centres de préparation, labellisés pour leur qualité, ont vocation à soutenir le développement de la pratique sportive dans le Grand Est.

## Un taux de licences sportives unisport inférieur au niveau national

En 2022, 835 000 licences sportives unisport sont délivrées dans le Grand Est, dont 87 % par des fédérations sportives olympiques. Entre 2021 et 2022, le nombre de licences augmente de 15 %. En dépit de ce net rebond, le Grand Est compte 5,5 % de licences en moins par rapport à 2017, un écart parmi les plus élevés de France métropolitaine, où la diminution est de 1,6 %. À l'image du reste de la France, les clubs de la région ont connu une forte baisse du nombre de licenciés durant la saison 2021, en particulier dans les disciplines pratiquées en intérieur. La réduction du nombre de licences ne signifie pas automatiquement que les habitants du Grand Est font moins de sport. La pratique sportive peut s'exercer

### ► 1. Nombre de licences sportives pour 1 000 habitants en 2022



au sein de fédérations multisports (hors champ de l'étude) ou sans être licencié. À l'échelle nationale, la pratique en club ou en association est en recul au profit d'une pratique plus autonome [Injep, 2023] ► **Pour en savoir plus**].

Dans le Grand Est, le nombre de licences pour 1 000 habitants atteint 150 en 2022, ce qui place la région au 10<sup>e</sup> rang devant la Corse, les Hauts-de-France, l'Île-de-France et l'ensemble des régions d'Outre-Mer. Le Bas-Rhin se distingue : avec 166 licences pour 1 000 habitants, le département dépasse la moyenne nationale (157). *A contrario*, les départements de l'ouest de la région présentent des taux parmi les plus faibles de France métropolitaine. Dans l'Aube et la Marne, le taux de licences pour 1 000 habitants est respectivement de 123 et 131 ► **figure 1**. La population à l'ouest de la région est relativement plus âgée et la densité d'équipement sportifs par km<sup>2</sup> y est plus faible.

### Football, gymnastique et tir sont relativement plus pratiqués dans le Grand Est

Six fédérations sportives concentrent 55 % des licences délivrées en 2022. Il s'agit du football, du tennis, de l'équitation, du basketball, du « judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (DA) » et du handball.

La fédération de football est de loin celle qui délivre le plus de licences, avec près d'une licence sur quatre. Le niveau d'adhésion au football dans la région est significativement supérieur à la moyenne nationale. C'est l'un des sports les plus accessibles, y compris dans les petites communes et les zones rurales. La région dénombre 1 553 clubs qui se partagent 3 379 terrains dits de grands jeux. En 2021, le Grand Est est la région qui compte le plus d'équipements de cette nature.

La fédération de tennis se situe au deuxième rang avec 9,2 % du total des licences délivrées. Si la pratique est légèrement moins répandue qu'au niveau national, la croissance du nombre de licences entre 2017 et 2022 y est plus dynamique.

La fédération de natation est celle dont le nombre de licences augmente le plus entre 2017 et 2022 ► **figure 2**. Cela pourrait s'expliquer par la réforme des licences fédérales mise en œuvre en 2019. La baisse des tarifs pour les pratiquants non compétiteurs et l'extension des services offerts a explicitement pour but d'inciter les clubs à licencier tous leurs membres.

Le nombre de licences en rugby s'accroît autant dans la région que sur le reste du

## ► 2. Principales fédérations unisport en nombres de licences, dans le Grand Est (hors fédération de volley)

Fédérations françaises (FF)	Nombre de licences délivrées en 2022	Nombre de clubs sportifs et établissements professionnels agréés	Évolution du nombre de licences entre 2017 et 2022 (en %)	Part de la fédération sur l'ensemble des licences (en %)	Part de licences féminines (en %)	Nombre de licences pour 1 000 habitants
Football	206 900	1 553	-2,3	24,8	9,5	37,2
Tennis	76 900	672	4,1	9,2	33,0	13,8
Équitation	59 100	735	4,9	7,1	85,5	10,6
Basketball	40 100	325	-4,8	4,8	32,0	7,2
Judo, Jujitsu, Kendo et DA	37 900	490	-20,2	4,5	34,0	6,8
Handball	35 500	240	-31,9	4,3	36,0	6,4
Gymnastique	32 600	160	-14,1	3,9	81,4	5,9
Natation	32 100	103	25,5	3,8	54,2	5,8
Tir	29 900	252	12,0	3,6	10,6	5,4
Golf	23 800	93	3,5	2,8	28,8	4,3
Athlétisme	23 400	227	-8,5	2,8	47,5	4,2
Karaté et DA	17 600	370	-12,5	2,1	39,3	3,2
Pétanque et Jeu Provençal	15 400	312	-14,8	1,8	18,7	2,8
Badminton	14 600	193	-6,3	1,8	36,6	2,6
Tennis de Table	12 400	175	-29,8	1,5	19,7	2,2
Rugby	10 800	59	11,9	1,3	14,6	1,9

**Lecture** : En 2022, 29 900 licences de tir sont délivrées dans le Grand-Est, permettant de pratiquer cette discipline dans l'un des 252 clubs de la région. Les licences de tir représentent 3,6 % du total des licences délivrées en 2022 et sont en augmentation de 12 % par rapport à 2017.

**Champ** : Fédérations sportives unisport olympiques et non olympiques (hors FF de volley et FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

**Sources** : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

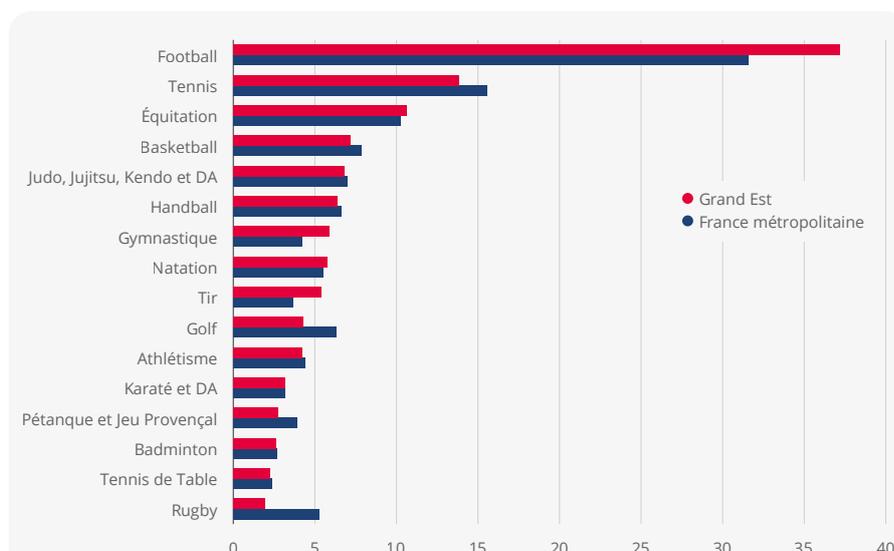
territoire. En 2022, la fédération de rugby atteint le seuil des 10 000 licenciés dans le Grand Est et passe devant la fédération de ski qui, sur la période, perd un quart de ses licenciés.

Dans d'autres fédérations, le nombre de licences se contracte, en particulier s'agissant des sports pratiqués en salle. Les fédérations de handball et de tennis de table perdent 30 % de licenciés, et celle du « judo, jujitsu, kendo et DA » 20 %. La perte de vitesse de ces disciplines est

particulièrement marquée dans la région. Sur la même période, le nombre de licences en handball et en judo se replie de 17 % en France métropolitaine. En outre, le handball, surreprésenté dans la région en 2014, est désormais sous-représenté parmi les effectifs de licenciés.

Parmi les fédérations délivrant plus de 10 000 licences, la gymnastique et le tir ont un poids plus important qu'au niveau national : en 2022, 5,9 licences de gymnastique sont délivrées pour

## ► 3. Nombre de licences pour 1 000 habitants pour les fédérations comptant plus de 10 000 licences dans le Grand Est en 2022



**Lecture** : En 2022, Le Grand-Est compte 1,9 licence de rugby pour 1 000 habitants de la région. À l'échelle de la France métropolitaine, ce taux s'élève à 5,2.

**Champ** : Fédérations sportives unisport olympiques et non olympiques (hors FF de volley et FF échecs) agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

**Sources** : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

1 000 habitants du Grand Est, contre 4,2 pour 1 000 habitants de France métropolitaine ► **figure 3**. De même, la fédération de tir a remis 5,4 licences pour 1 000 habitants au niveau régional contre 3,7 au niveau national. La région est particulièrement bien équipée pour la pratique du tir sportif : sur les dix départements comptant le plus de pas de tir, cinq sont dans le Grand Est (les cinq autres se situent dans les Hauts-de-France).

Ces deux disciplines ont cependant des dynamiques opposées. Le tir est de plus en plus populaire, dans le Grand Est comme dans le reste de la France métropolitaine, avec une augmentation de 12 % des licences entre 2017 et 2022 ; au contraire, la gymnastique perd 14 % de ses effectifs sur la même période (contre -8 % à l'échelle de la France métropolitaine). Le rugby, le golf et la pétanque demeurent significativement moins pratiqués dans le Grand Est. Et même si le rugby se développe beaucoup, son taux de licences par habitant est le plus bas de toutes les régions.

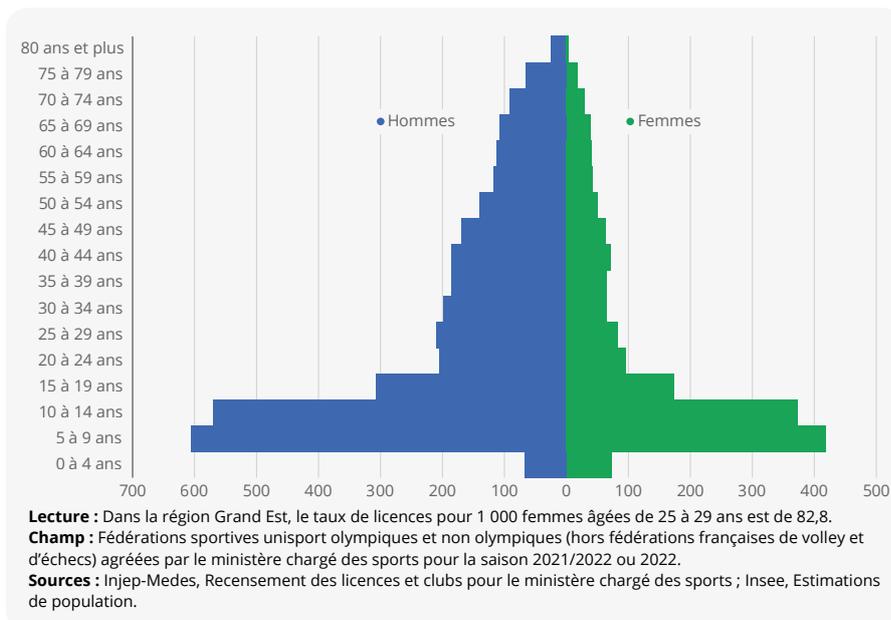
Au niveau départemental, d'autres disciplines sont surreprésentées. La boxe en Haute-Marne et trois autres dans le Haut-Rhin : le ski (également dans les Vosges), la lutte (aussi dans la Marne), le bowling et sports de quilles.

### Des taux de licences différenciés selon l'âge et le sexe

Les jeunes de moins de 20 ans détiennent la moitié des licences délivrées dans le Grand Est, tandis que les personnes âgées de 55 ans ou plus, seulement 13 %.

Le nombre de licences par habitant diminue avec l'âge et en particulier après 15 ans. Il est ainsi deux fois plus faible parmi les jeunes de 15 à 19 ans que parmi ceux de 10 à 14 ans. Cette forte différence

### ► 4. Nombre de licences sportives unisport délivrées en 2022 pour 1 000 habitants du Grand Est, selon le sexe et l'âge



est commune à l'ensemble des régions, et pourrait illustrer le changement de cadre et d'approche sportive, plus autonome et moins axée sur les compétitions.

À tout âge, le taux de licences masculin demeure significativement supérieur au taux féminin ► **figure 4**. En 2022, dans la région, 206 licences sont délivrées pour 1 000 hommes et 97 pour 1 000 femmes. L'écart est de l'ordre de 30 % entre 5 et 14 ans, et oscille autour de 65 % entre 20 et 75 ans.

Dans la région, les femmes détiennent un tiers des licences sportives unisport, un taux légèrement supérieur au niveau national. Elles sont très minoritaires dans certaines disciplines (10 % des licences de football ou de tir, 33 % des licences de judo ou de tennis) mais elles sont surreprésentées dans d'autres (80 % des licences en équitation, danse et

gymnastique). La proportion de licences féminines a augmenté d'un point en cinq ans. Si les fédérations de football, tennis, judo et karaté comportent peu de femmes, elles connaissent une féminisation de leurs effectifs plus rapide que la moyenne régionale toutes disciplines confondues, de l'ordre de 2 % entre 2017 et 2022.

### La popularité des sports pratiqués évolue selon l'âge et le sexe

L'équitation, la gymnastique et le tennis sont les disciplines sportives les plus prisées par les jeunes filles et femmes de la région (37 % des licences délivrées en 2022, tous âges confondus). La gymnastique est surtout pratiquée par les jeunes filles avant 15 ans ► **figure 5**. Entre 15 et 49 ans, l'équitation, le football et le tennis sont les disciplines les plus

### ► 5. Palmarès des fédérations olympiques les plus prisées par sexe et tranche d'âge dans le Grand Est en 2022

Classes d'âge	Femmes						Hommes					
	Sport le plus prisé		Sport en 2 <sup>e</sup> rang		Sport en 3 <sup>e</sup> rang		Sport le plus prisé		Sport en 2 <sup>e</sup> rang		Sport en 3 <sup>e</sup> rang	
	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Fédération	Nombre de licences pour 1 000 habitants
0 à 4 ans	Gymnastique	31,6	Équitation	12,1	Judo, Jujitsu	7,5	Judo, Jujitsu	16,2	Gymnastique	15,3	Tennis	8,3
5 à 9 ans	Gymnastique	71,7	Équitation	68,9	Tennis	45,6	Football	211,1	Judo, Jujitsu	70,3	Tennis	67,3
10 à 14 ans	Équitation	83,6	Gymnastique	34,0	Football	31,6	Football	214,8	Tennis	56,0	Basketball	44,5
15 à 19 ans	Équitation	44,4	Football	18,5	Handball	13,6	Football	131,2	Basketball	23,6	Tennis	22,9
20 à 34 ans	Équitation	21,8	Football	9,0	Tennis	6,4	Football	99,6	Tennis	14,2	Tir	9,4
35 à 49 ans	Tennis	8,9	Équitation	8,8	Football	4,5	Football	58,5	Tennis	19,0	Tir	14,0
50 à 64 ans	Golf	4,1	Tennis	4,1	Équitation	3,9	Football	20,3	Tir	15,2	Tennis	11,2
65 ans ou plus	Randonnée	5,6	Golf	3,6	Tennis	1,4	Golf	10,2	Tir	9,3	Pétanque	8,3
<b>Ensemble</b>	<b>Équitation</b>	<b>17,7</b>	<b>Gymnastique</b>	<b>9,3</b>	<b>Tennis</b>	<b>8,9</b>	<b>Football</b>	<b>69,0</b>	<b>Tennis</b>	<b>19,0</b>	<b>Basketball</b>	<b>10,0</b>

**Lecture :** Entre 35 et 49 ans, la fédération sportive la plus prisée par les hommes du Grand Est est la fédération de football, devant celle de tennis et celle de tir. Le taux de licences de football pour 1 000 hommes âgés de 35 et 49 ans est de 58,5.

**Champ :** Fédérations sportives unisport olympiques et non olympiques (hors fédérations françaises de volley et d'échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

**Sources :** Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population.

plébiscitées. Le football est le deuxième sport du point de vue du nombre de licences parmi les femmes âgées de 15 à 34 ans, et il se classe au troisième rang entre 10 et 14 ans et entre 35 et 49 ans. À partir de 50 ans, les fédérations de tennis et de golf sont celles qui délivrent le plus de licences féminines.

Chez les garçons et hommes de la région, le football occupe une place prépondérante de 5 à 64 ans. Ce n'est qu'après 65 ans que le nombre de licences de golf dépasse celui du football. Le judo conserve la deuxième place chez les garçons de 5 à 9 ans, puis il est remplacé par le tennis pour les 10-14 ans. Si la part de licences en basketball atteint la deuxième place auprès des 15-19 ans, le tennis redevient le deuxième sport le plus prisé chez les 20-49 ans. À partir de 50 ans, le second sport le plus pratiqué par les hommes est le tir. Cette discipline arrive au troisième rang des sports les plus pratiqués dès la tranche d'âge 20-34 ans. C'est une spécificité régionale.

D'après les dernières estimations de l'Injep, le nombre de licences continuerait d'augmenter en 2023 et pourrait atteindre ou dépasser le niveau d'avant-crise. L'organisation des jeux olympiques 2024 en France pourrait confirmer cette tendance. ●

Liliane Clément (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Définitions

**Licence annuelle** : titre de participation délivré par une fédération agréée moyennant une cotisation annuelle donnant accès aux activités organisées par la fédération ou ses structures affiliées pour l'ensemble de la saison. Elle se distingue des licences de plus courtes durées, des autres titres de participation, et de la simple adhésion à un club sportif. Les licences annuelles peuvent donner accès à des pratiques compétitives, de loisirs, ou d'encadrement.

**Densité** : le zonage utilisé croise d'une part la **grille communale de densité** qui permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire, d'autre part le **zonage en aires d'attraction des villes**.

L'**aire d'attraction d'une ville** désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

## ► Encadré 1 – Le nombre de licences sportives pour 1 000 habitants diffère selon les territoires

En 2021, Le nombre de licences sportives pour 1 000 habitants est plus élevé dans le rural périurbain (151), puis dans l'urbain de **densité intermédiaire**, le rural non périurbain et l'urbain dense (respectivement 139, 122 et 108). Dans tous les types de communes, la fédération de football est celle qui délivre le plus de licences. Le deuxième sport le plus pratiqué est l'équitation en zone rurale et le tennis en zone urbaine. Le taux de licences est inférieur dans les quartiers de la politique de la ville (66 pour 1 000 habitants) : la fédération qui s'y classe au premier rang est le football avec 32 licences pour 1 000 habitants, devant le tennis 3,4 et le basketball 3,2.

## ► Encadré 2 – La pratique sportive hors fédérations

La pratique d'un sport n'est pas contrainte par la détention d'une licence ni même l'inscription dans un club. D'autres approches sont donc nécessaires pour appréhender la fréquence des pratiques sportives.

Selon l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS-Injep), en 2020, 66 % des personnes de plus de 15 ans pratiquent une activité physique au moins une fois par semaine dans le Grand Est (65 % en France métropolitaine). Dans la région, les activités physiques les plus pratiquées sont la marche et la course à pied (hors balade), suivies des sports de cycles et des activités de la forme et de la gymnastique.

En 2021, le Grand Est est la région qui compte le plus de parcours sportifs (parcours santé) et fait partie des trois régions comptabilisant le plus d'aménagements cyclables.

## ► Source

Chaque année depuis 1949, le **recensement annuel des licences** est réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des sports (119 en 2022) afin de capter les évolutions de la pratique sportive encadrée. Il comptabilise les licences annuelles et non les licenciés.

L'étude porte sur 88 fédérations françaises (FF), hors fédérations affinitaires, scolaires, para-sportives et FF d'échecs et de volley.

Le statut de fédération olympique se réfère à celui en date du recensement 2022 qui correspond au statut olympique à la veille des JOP de Paris 2024, c'est le cas pour 35 fédérations (32 fédérations olympiques d'été et 3 fédérations olympiques d'hiver).

Une erreur a été détectée sur les données de 2019 à 2022 de la Fédération française de volleyball et est en cours de correction par l'Injep. Les données corrigées n'ont pas pu être intégrées à cette publication de sorte que les résultats pour la fédération de volley ne sont pas commentés. L'erreur sur le nombre total de licences délivrées dans la région est néanmoins estimée à moins de 1 %.

L'**enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS)** est une enquête statistique publique menée tous les dix ans depuis 2000 par l'Injep et la Direction des sports auprès des personnes résidant en France âgées de 15 ans ou plus. La définition de la pratique d'activité physique ou sportive (APS) est volontairement très large, la question étant posée ainsi : « Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait, même occasionnellement y compris pendant vos vacances, des activités physiques et sportives (APS) en dehors des cours obligatoires d'éducation physique et sportive à l'école ? ». Elle est suivie du recueil détaillé des activités pratiquées (530 recensées au total) et des modalités de pratiques, ce qui permet de reconstruire *a posteriori* des catégories de sportifs.

Une personne a une pratique régulière lorsqu'elle déclare avoir réalisé 52 séances APS ou plus au cours des douze derniers mois, soit une fois par semaine en moyenne. La pratique est dite occasionnelle si le nombre de séances est compris entre une et moins de 52 séances. Les personnes pratiquant toutes leurs activités physiques exclusivement à des fins utilitaires (pour se déplacer et non pour faire de l'exercice) ne sont pas considérées comme pratiquantes, de même les activités de la balade, relaxation, baignade et échecs sont exclues du champ.

## ► Pour en savoir plus

- Clément A., Casteran-Sacrete B., Mauroux A., Brunet L., Jollivet J., Levasseur S., « Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024 », Insee Première n° 1992, avril 2024.
- Injep, « Les pratiques physiques et sportives en France », mars 2023.
- Fiche « Accès à la pratique sportive », in La France et ses territoires. Édition 2021, Insee Références, avril 2021.
- Marine Emorine, Steve Piralla, Alexandre Tillatte, « 1,2 million de licenciés sportifs », in Les équipements sportifs dans les espaces ruraux du Grand Est, Insee Dossier Grand Est n° 6, novembre 2017.

